

Image not found or type unknown



Offre inférieure au prix du mandat

Par **mure**, le **27/01/2010** à **23:18**

Bonjour,
Nous avons été les premiers à visiter un appartement.
Nous avons fait une offre inférieure au prix du mandat.
Si un autre acheteur fait une offre au prix du mandat, a-t-on encore la possibilité d'obtenir l'appartement en modifiant notre offre pour la porter au prix du mandat?
Merci de vos conseils.
Mure